

Les principales étapes de la crise entre Sénat et exécutif autour de l'affaire Benalla

Paris, 22 mars 2019 (AFP) -

Lorsque l'affaire Benalla éclate en juillet 2018, le Sénat, à majorité de droite, revendique d'emblée son pouvoir de contrôle. Mais ce n'est qu'à l'automne, avec la décision d'auditionner l'ex-collaborateur d'Emmanuel Macron, que les premiers grains affectent ses relations avec l'exécutif.

La surchauffe dans les relations entre la chambre haute du Parlement et l'exécutif aura été marquée par trois pics : la première audition d'Alexandre Benalla devant la commission d'enquête en septembre, la publication du rapport de la commission, le 20 février, et la saisine de la justice des cas de proches d'Emmanuel Macron, jeudi.

Plein soleil sur le Sénat "S'ils veulent un responsable, il est devant vous, qu'ils viennent le chercher", lance le 24 juillet Emmanuel Macron. Deux jours plus tard il évoquera l'affaire Benalla comme "une tempête dans un verre d'eau".

Le 23 juillet, la commission des Lois du Sénat est investie pour six mois des prérogatives d'une commission d'enquête.

"Nous travaillons comme une chambre de réflexion et nous ne confondons pas nos missions avec celle de la justice. Les auditions ne sont pas des comparutions. Nous ne sommes pas là pour trouver des coupables mais pour établir la vérité", expose son président, Philippe Bas.

Les sénateurs décident des auditions d'Alexis Kohler, secrétaire général de l'Elysée, et Christophe Castaner, alors délégué général de LREM, que les oppositions ont échoué à obtenir de la majorité à l'Assemblée nationale.

En plein bras de fer avec Emmanuel Macron sur le projet de réforme des institutions, le président du Sénat s'empresse de souligner le danger qu'il y aurait à diminuer "les droits du Parlement".

Gérard Larcher est "un excellent connaisseur de l'ancien monde", ironise le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux.

Le ciel se couvre En septembre, les auditions de la commission d'enquête sénatoriale reprennent.

"Nous avons constaté un très grand nombre de non-dits, de silences, de flous et de contradictions", déclare le co-rapporteur Jean-Pierre Sueur.

"On n'a rien caché. Il n'y pas eu obstruction de la justice, je vous le dis les yeux dans les yeux", assure Emmanuel Macron.

Avis de tempête Le Sénat convoque Alexandre Benalla pour le 19 septembre. Plusieurs ministres s'offusquent, estimant que la commission sénatoriale n'a pas le droit d'empiéter sur l'enquête judiciaire, au nom de la séparation des pouvoirs.

Benjamin Griveaux fustige "l'ambition politique personnelle" de Philippe Bas.

Un coup de fil très inhabituel d'Emmanuel Macron à Gérard Larcher, sur le traitement de l'affaire, provoque la colère des sénateurs.

"Qui est ce bagagiste, comme l'a dit M. Castaner, cette petite frappe, M. Benalla, pour qu'il puisse bénéficier du soutien de tout l'appareil d'État ?", tonne le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau.

L'orage gronde Le 20 février le rapport de la commission d'enquête sénatoriale pointe une série de "dysfonctionnements majeurs au sein des services de l'État" qui ont pu "affecter" la sécurité du président et "les intérêts" du pays, évoquant des "pouvoirs excessifs laissés à un collaborateur inexpérimenté".

Benjamin Griveaux dénonce immédiatement de nombreuses "contrevérités".

Le lendemain Edouard Philippe monte au front pour dénoncer des conclusions "incompréhensibles et injustes".

"Traditionnellement, la séparation des pouvoirs fait qu'il n'appartient ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat de se prononcer sur l'organisation interne de la présidence de la République", affirme le Premier ministre.

La foudre s'abat Jeudi, le Sénat décide de saisir la justice non seulement du cas de l'ancien collaborateur de l'Elysée, mais aussi de ceux de trois hauts responsables de la présidence.

"Je ne suis en guerre contre personne. Pas contre l'Elysée et personne d'autre", assure Gérard Larcher.



PAYS :France
SURFACE :105 %
PERIODICITE :Quotidien



► 22 mars 2019 - Edition Fil Gen

La majorité se déchaîne, dénonçant un "procès politique" et une volonté manifeste de mettre à mal l'exécutif. Fait inédit depuis Lionel Jospin en 1998, le Premier ministre Edouard Philippe boude la traditionnelle séance des questions au gouvernement, au Sénat. Et, alors que les deux hommes s'apprécient, le président de l'Assemblée, Richard Ferrand, boycotte une conférence commune avec M. Larcher. "Ils boudent ? On joue dans une cour d'école ?", raille la sénatrice écologiste Esther Benbassa. Lors d'une conférence de presse consacrée au Brexit vendredi à Bruxelles, Emmanuel Macron se refuse à évoquer le fond de l'affaire mais évoque "une démarche politique".
vm/jk/phc

Afp le 22 mars 19 à 17 38.